

Mini Chinelle Juniors

8^{ème} Édition - Samedi 10 Août 2019

A.S.B.L. La Chinelle

ZI de la voie Cuivrée, 6 5503 SORINNES

Tel : 082/ 21 31 30 Fax : 082/21 31 37

En prélude à la course des 12 heures de la Chinelle 2019, l'asbl LA CHINELLE, en collaboration avec la FIOSTARSCHOOL (www.fiostar.com), organise la 8^{ème} édition de la MINI CHINELLE JUNIORS (épreuve R.M.T). Ces jeunes pilotes représentent l'avenir de la Moto Tout-Terrain et nous espérons les retrouver dans les années futures comme participants de la Chinelle.

Cette épreuve se déroulera le **samedi 10 août 2019** en une manche de deux heures, conformément aux prescriptions du code sportif de la F.M.W.B au terme de l'annexe R.M.T (Régularité Multi –Terrain) et du présent règlement.²

NOUVEAU A PARTIR DE CETTE ANNÉE : la Mini Chinelle fait partie du Championnat de Wallonie BEX Kids!

Pour les non initiés, le BEX, c'est le Belgian Endurance Cross. *Tout renseignement complémentaire peut être obtenu auprès du coordinateur BEX, Marc PARIZEL : marcparizel56@gmail.com*

A. PRÉSENTATION

La Mini Chinelle Juniors aura lieu dans l'entité de Philippeville sur une majorité du circuit des 12 HEURES

L'épreuve sera disputée en 1 manche de 2 heures.

Les équipages seront OBLIGATOIREMENT composés de 2 pilotes avec 1 ou 2 motos. Le nombre d'équipages engagés sera limité à 60 équipages.

B. PARCOURS

Le tracé empruntera une partie du parcours des 12 Heures et sera adapté aux juniors de la Mini Chinelle.

Le parcours aura une longueur d'approximativement 3000 mètres et sera validé la veille de la course par la Direction de course et Frédéric Fiorentino (Moniteur Moto Agréé A.DE.P.S et F.M.W.B)

Conformément au règlement de la F.M.B :

Tout pilote s'écartant de la piste, pour quelque raison que ce soit, devra la reprendre à l'endroit où il l'a quittée sous peine d'exclusion.

Uniquement avec l'accord de la Direction de Course, le parcours pourra être modifié avant ou après le départ.

C. MOTOS ET ÉQUIPEMENTS

Les équipements et les motos seront contrôlés par les Commissaires responsables de cette épreuve qui délivreront un permis de départ pour chaque moto admise.

Tout pilote non conforme se verra interdire de départ. Ne seront admises au départ que les motos respectant les spécifications ci-dessous :

MOTO TYPE CROSS OU ENDURO

→ DIRT BIKE ET PIT BIKE **INTERDIT**

→ CYLINDRÉE MINIMUM 65CC

→ CYLINDRÉE MAXIMUM 105 cm³ 2 temps

150 cm³ 4 temps

D'ÉQUIPAGES ET PILOTES

Les équipages seront obligatoirement composés de deux pilotes.

***L'ÂGE MINIMUM DES PILOTES EST DE 8 ANS ACCOMPLIS LE JOUR DE L'ÉPREUVE ET DE MAXIMUM 15 ans et 364 jours AU JOUR DE L'ÉPREUVE (Aucune dérogation ne sera admise).**

***SI LES PILOTES NE SONT PAS LICENCIÉS F.M.B /F.M.W.B/V.M.B.B, ILS DEVRONT SOUSCRIRE UNE LICENCE A LA JOURNÉE RMT SIGNÉE PAR LES PARENTS OU LEURS TUTEURS LÉGAUX ET PRÉSENTER UNE AUTORISATION PARENTALE LÉGALISÉE PAR L'ADMINISTRATION COMMUNALE.** (Télécharger le formulaire sur le site de la Chinelle /infos pratiques/ documents/ Autorisation parentale mineurs)

Pour les pilotes non licenciés: La demande de licence se fera exclusivement via l'application My FMB BMB/Magelan). Il sera toujours possible de prendre cette licence "une manifestation" au secrétariat de Surice auprès de l'économiste de la FMB, mais 10€ supplémentaires vous seront demandés!

POUR LES PILOTES **LICENCIÉS FPCNA** LA LICENCE A LA JOURNÉE EST DE 20,00 € SUR PRÉSENTATION DE LEUR LICENCE AUPRÈS DE L'ÉCONOMISTE DE LA FMB AU SECRÉTARIAT DE SURICE;

***UN CERTIFICAT MÉDICAL D'APTITUDE PHYSIQUE** DEVRA ÊTRE MONTRÉ LORS DE L'INSCRIPTION POUR LES PILOTES **NON LICENCIÉS** FMB/FMWB/VMBB OU FPCNA (MÉDECIN GÉNÉRALISTE - Télécharger le formulaire sur le site de la Chinelle /infos pratiques/ documents/certificat médical)

*AU CONTRÔLE TECHNIQUE CHAQUE CONCURRENT DEVRA PRÉSENTER SON CASQUE QUI DEVRA ÊTRE AGRÉÉ (Europe ECE 22-05, 'P' ou 'J' · Japon JIS logo JIS T 8133 · USA SNELL M2010) et chaque moto devra porter ses N° latéraux et son N° avant, fourni par l'organisation.

*TOUT CHANGEMENT DE PILOTE DEVRA S'EFFECTUER À L'INTÉRIEUR DU PARC D'ASSISTANCE (sans empiéter sur la zone de DÉCÉLÉRATION)

*LE PILOTE AYANT ÉTÉ ACCIDENTÉ SUR LE CIRCUIT POURRA ÊTRE REMPLACÉ PAR SON COÉQUIPIER À L'ENDROIT OÙ L'ACCIDENT S'EST PRODUIT. LE REMPLACEMENT SE FERA TOUJOURS AVEC L'AUTORISATION DU DIRECTEUR DE COURSE.

E. ENGAGEMENTS

Le prix de l'engagement est fixé à 70€ par équipage + Une carte d'identité et 50 € comme caution pour le transpondeur (à régler sur place, auprès de RIS Timing).

ATTENTION :

*Les engagements devront nous parvenir au plus tard le 31/07/2019 via le site internet de la Chinelle.

*Les inscriptions seront affichées sur le site www.la-chinelle.be dès réception du bulletin d'engagement ainsi que du paiement de 70€ sur le compte : 001-6284203-37 (IBAN : BE 35 0016 2842 0337 / BIC : GEBABEBB) **AVANT le 31 juillet 2019.**

*Le comité organisateur se réserve le droit de refuser l'inscription d'un équipage sans avoir à se justifier.

*Par leur inscription, les concurrents s'engagent à se conformer au règlement et acceptent toutes les clauses, s'interdisant ainsi tout recours envers les organisateurs.

*Les concurrents s'engagent à respecter les décisions prises par les organisateurs et ne reconnaissent comme seule juridiction sportive que celle établie par le code sportif F.M.W.B.

*Les organisateurs pour leur part s'engagent à souscrire une assurance R.C ORGANISATION auprès de la F.M.W.B.

* En cas d'annulation de l'épreuve pour des raisons indépendantes à l'organisation (intempéries, calamités,...), l'organisateur ne remboursera que 50 % de la valeur de l'engagement.

S'il devait y avoir une annulation le jour de l'épreuve, aucun remboursement ne sera effectué.

F. FORMALITÉS

Le secrétariat sera ouvert dès le jeudi 8 août 2019 de 13h00 à 20h00 au club de foot de SURICE. Le secrétariat sera également ouvert le vendredi 9 août de 09h00 à 20h00.

Il sera également ouvert le samedi 10 août de 7h00 à 9h45.

Il faut y déposer :

PHOTOCOPIE DE LA CARTE D'IDENTITÉ DE CHAQUE PILOTE (ATTENTION CLAIRE ET LISIBLE).

Pour les non licenciés F.M.B /F.M.W.B/V.M.B.B,FPCNA :

- DEMANDE DE LICENCE “UNE MANIFESTATION” via l’application My FMB BMB/Magelan. Il sera toujours possible de prendre cette licence “une manifestation” au secrétariat de Surice auprès de l’économiste de la FMB, mais 10€ supplémentaires vous seront demandés!
- LE DOCUMENT DE L'AUTORISATION PARENTALE MINEURS SIGNÉ ET **LÉGALISÉ PAR L'ADMINISTRATION COMMUNALE.**
- UNE COPIE DU CERTIFICAT MÉDICAL (pour les non licenciés)

Tous ces documents (**téléchargeable sur le site de la chinelle / infos pratiques / documents**) doivent être envoyés avant le 31 juillet par voie postale à l’ASBL LA CHINELLE, ZI de la voie cuivrée, 6, 5503 Sorinnes. En envoyant vos documents à l’avance, l’équipe administrative de la Chinelle pourra les vérifier et revenir vers vous si le cas échéant, certains documents étaient incorrects, voire manquants. Cette manière de procéder évitera toute confusion le jour J.

ATTENTION :

Le certificat médical est valable 1 an et peut être utilisé ultérieurement, pour toute demande de licence à la journée. C’est pour cette raison que nous demandons une copie de celui-ci.

Les équipages recevront deux bracelets de couleurs différentes. Lors du briefing le jour même

G. PROCÉDURE

- *Le port du N° est obligatoire lors de la course ainsi qu’à l’entraînement matinal.
- *Une séance d’entraînement sera obligatoire pour les 2 pilotes.
- *Un parc d’assistance sera aménagé pour les pilotes.
- *L’ordre de départ sera établi en fonction des résultats chrono de l’entraînement.
- *Les pilotes se trouveront d’un côté de la piste, les machines seront rangées de l’autre côté (Style : Le Mans). Les motos seront maintenues par le garde boue arrière soit par le second pilote, soit par un accompagnant.
- *Un panneau STOP signifiera que toutes les motos alignées seront moteur éteint.
2 minutes avant le DÉPART, un panneau MOTEUR sera montré et toutes les machines seront mises en route par un des deux pilotes ou l’accompagnant.
- *Un panneau 30 SECONDES sera montré avant le départ.
- *Le départ sera donné par un coup de fusil.

*Lors de la procédure de départ aucune modification ou réparation ne pourra être effectuée sur la moto sous peine de **PÉNALITÉ DE 1 TOUR.**

*Le temps MAXIMUM de roulage par pilote est limité à 30 minutes avec un minimum de 4 changements de pilotes lors des deux heures de course.

*En cas de NÉCESSITÉ, LE DIRECTEUR DE COURSE POURRA DIMINUER LA DURÉE DE LA COURSE.

La direction de course renseignera les concurrents lorsqu'ils n'auront plus qu'un tour à courir.

EN CAS D'INTERRUPTION DE L'ÉPREUVE, LES MACHINES EN PISTE RENTRERONT DIRECTEMENT AU PARC D'ASSISTANCE.

*SI UN NOUVEAU DEPART DOIT ETRE DONNE, LA GRILLE DE DÉPART SERA CONSTITUÉE SUR BASE DU CLASSEMENT ÉTABLI A LA FIN DU TOUR PRÉCÉDANT CELUI DE L'INTERRUPTION.

TIMING SAMEDI 10 août 2019 :

Contrôle Administratif 7h00

(un contrôle administratif est également possible le vendredi 10 août de 09h00 à 20h00)

7h00 - 8h00 Contrôle technique Mini-Chinelle

8H00 - 9H00 Briefing pilotes Mini-Chinelle

9h30 - 10H00 Essais Chrono Mini-Chinelle

12h30 - 14h30 Course 2h00 Mini-Chinelle

16h00 Remise des prix Mini-Chinelle

H. STAND –PARC FERME –ASSISTANCE –CARBURANT

* Chaque équipage devra se munir d'un tapis environnemental à placer OBLIGATOIREMENT SOUS LA MOTO LORS DES TRAVAUX ET RAVITAILLEMENT ESSENCE EFFECTUÉS PENDANT LES ARRÊTS AU PARC D'ASSISTANCE.

L'accès au parc fermé est limité aux 2 pilotes, à 2 mécaniciens et au panneauteur, SOIT MAXIMUM 5 PERSONNES. IL EST STRICTEMENT INTERDIT DE FUMER DANS LE PARC FERME.

Chaque équipage engagé devra être en possession d'un extincteur d'au moins 5 kg. Cet extincteur sera soumis au contrôle TECHNIQUE AVEC LA MOTO.

TOUT ÉQUIPAGE NE PRÉSENTANT PAS SON EXTINCTEUR DE 5KG, NE SERA PAS ADMIS AU DÉPART.

*Le ravitaillement des motos s'effectuera OBLIGATOIREMENT et uniquement dans le parc d'assistance → MOTEUR ÉTEINT.

Tout système de ravitaillement à pression est proscrit.

*Toutes les réparations devront être effectuées à l'intérieur de l'emplacement délimité.

Toutes réparations effectuées en dehors du parc d'assistance entraîneront des pénalités sauf si elles sont effectuées par le pilote ; les pièces et outils pourront lui être fournis excepté pendant la procédure de départ.

*En cas de panne totale le pilote et/ou le coéquipier et/ou l'accompagnateur et/ou le panneateur pourront ramener la moto au stand EN SORTANT LA MOTO DU CIRCUIT ET EN LA RAMENANT AU PARC D'ASSISTANCE PAR LE CHEMIN LE PLUS COURT SANS EMPRUNTER LA PISTE, SOUS L'AUTORISATION DU DIRECTEUR DE COURSE.

I .PÉNALISATIONS

Ravitaillement moteur en marche	-1ère infraction (2 tours)
	-2 ^{ème} infraction (EXCLUSION)

Ravitaillement en dehors de l'endroit prévu : EXCLUSION

RAVITAILLEMENT SANS TAPIS ENVIRONNEMENTALE : 1 TOUR

Réparation importante en dehors de l'endroit prévu (autre personne que le pilote) ou sur la ligne de départ: 1 TOUR

Anticipation au départ du coup de fusil : 1 TOUR

Fraude bracelet : 2 TOURS

Emprunter la piste en sens inverse : EXCLUSION

Conduite dangereuse : EXCLUSION

Dépassement du temps de roulage (30 minutes) : 2 TOURS

ATTENTION :

-Tout acte frauduleux aura L'EXCLUSION comme conséquence.

-Pour les autres infractions ou manquements au RÈGLEMENT repris ci-dessus, le jury pourra sanctionner la ou les fautes du concurrent par une pénalité qui selon la gravité des faits variera d'un tour à l'exclusion.

-Toute conduite considérée comme dangereuse pourra entraîner l'exclusion de la course.

J. CLASSEMENT ET RÉCOMPENSES

*Deux classements seront établis comme suit :

- 65cc

- 85cc et +

*Les résultats officiels seront affichés après la fin de l'épreuve, au secrétariat de l'organisation.

Les réclamations éventuelles devront être déposées par un pilote participant à l'épreuve ou son manager. Toute réclamation doit être déposée par écrit dans les mains du directeur de course dans les délais fixés ci-après accompagnée d'une **caution de 115,00 €**, remboursée au réclamant si sa réclamation s'avère fondée par la Commission Sportive de la F.M.B.

Les réclamations concernant la conformité des machines ou le classement devront être déposées dans la demi-heure qui suit l'affichage des résultats de l'épreuve. Les réclamations collectives ne seront pas acceptées.

*Le podium se fera à 16h00.

K. RAPPEL DE LA SIGNIFICATION DES DRAPEAUX

BLANC → Véhicule d'intervention /secours sur circuit.

JAUNE → Obstacle sur le parcours, Danger, Ralentir.

Les concurrents doivent conserver leur place et ne peuvent profiter de l'incident pour dépasser d'autres concurrents.

VERT → Circuit libre.

ROUGE → Arrêt Immédiat (Retour CALMEMENT AU PARC FERMÉ PAR LE PARCOURS).

NOIR + NUMÉRO PILOTE → ARRÊT IMMÉDIAT DU PILOTE CONCERNÉ.

NOIR → Arrêt IMMÉDIAT DE LA COURSE POUR TOUS LES PILOTES.

DAMIERS → ARRIVÉE.

BONNE COURSE A TOUS !!!